

Violences sexistes et sexuelles, racisme...

Quand le rectorat sanctionne ... des lanceuses d'alerte.



Cette rentrée dans notre département est percutée par des mesures de répression inacceptables visant deux enseignantes syndicalistes de la CGT. Leur « faute » ? Avoir alerté, depuis plusieurs années, leur employeur sur des faits graves s'apparentant à des violences sexistes et sexuelles (VSS), ainsi que sur des faits de discrimination raciste commis par un personnel de l'établissement à l'encontre d'élèves (voir articles du Parisien).

Une répression qui ne dit pas son nom

Le 28 août dernier, alors qu'elles étaient encore en vacances et préparaient leur rentrée, **nos deux collègues ont reçu un courrier de l'académie de Créteil leur annonçant que le recteur « envisageait » de les « muter dans l'intérêt du service ».**

Derrière cette formulation administrative se cache une sanction déguisée, **une pratique honteuse utilisée depuis de nombreuses années par notre institution.** D'autres syndicalistes de la CGT et de SUD sont également convoqués au rectorat en septembre, faisant peser une nouvelle menace disciplinaire sur plusieurs membres de l'équipe. Cette décision intervient alors même que **ces enseignantes ont fait leur devoir en signalant des faits graves et en cherchant à protéger les élèves.**

Face à cette intimidation et à cette répression, l'ensemble des personnels du lycée sera en grève jeudi 3 septembre, avec un rassemblement dès 10h devant l'établissement.

Défendre les lanceuses d'alerte, c'est protéger les élèves et les personnels

La CGT dénonce avec force cette répression antisyndicale visant des lanceuses d'alerte. Nous leur apportons notre plein et entier soutien, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe aujourd'hui mise en cause.

Alors que le ministre déclarait à l'occasion de cette rentrée : « Nous avons le devoir de libérer la parole de manière aussi universelle que possible », il est inacceptable que ce même employeur s'en prenne à des lanceuses d'alertes, par ailleurs syndicalistes CGT. La lutte contre les VSS - violences sexistes et sexuelles - ne peut être une opération de communication.

La CGT et l'intersyndicales FSU-CGT-SUD-CNT se tiennent auprès de nos collègues risquant ces sanctions. Nous refusons que l'administration sanctionne celles et ceux qui alertent.

Nous exigeons :

- **l'annulation immédiate** des sanctions contre nos collègues lanceuses d'alerte
- **l'arrêt des procédures et convocations au rectorat** visant plusieurs membres de l'équipe ;
- **justices et protection pour les élèves de l'établissement** et les personnels qui avec courage se sont mobilisés et alertés.
- **Une réelle prise en compte des alertes et des signalements** des personnels concernant les VSS et les cas de discrimination.

Ne restez pas isolé-es, rejoignez la CGT